

Communiqué de presse

Arkéa Capital 3 : un fonds pour accélérer la croissance des PME et ETI françaises

Le 13 mars 2025 – Arkéa Capital, société de gestion filiale du Crédit Mutuel Arkéa, annonce le lancement d'Arkéa Capital 3, un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) classé article 8 selon la réglementation SFDR. Ce fonds, accessible dès 100 000€, principalement destiné à une clientèle patrimoniale, vise à soutenir les projets de croissance et de développement d'une vingtaine d'entreprises sélectionnées pour leur dynamisme économique et leur capacité à créer de la valeur et des emplois dans les territoires.

Une expertise de gestion Institutionnelle ouverte à la clientèle patrimoniale

Pionnier du capital investissement en France avec plus de 40 ans d'expérience, Arkéa Capital confirme son rôle de partenaire clé des PME et ETI en lançant le FPCI Arkéa Capital 3. Classé article 8 selon la réglementation SFDR et accessible dès 100 000€, le fonds est destiné principalement à une clientèle patrimoniale. Il est notamment commercialisé par l'intermédiaire du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de distributeurs : banques privées, conseillers en gestion de patrimoine, Family Office. Arkéa Capital apporte toute son expertise pour proposer une offre adaptée aux attentes d'une clientèle patrimoniale en capital investissement.

Arkéa Capital 3 cible des entreprises, majoritairement des ETI, dont le chiffre d'affaires est généralement compris entre 10 et 300 M€, avec une équipe dirigeante solide et des perspectives de développement attractives. Le fonds a vocation à investir des tickets de 1 à 15 M€ aux côtés d'autres véhicules gérés par Arkéa Capital, en tant qu'actionnaire minoritaire actif, privilégiant un accompagnement stratégique à long terme aux côtés des dirigeants.

Le millésime précédent, Arkéa Capital 2, a été entièrement déployé en moins de 4 ans, constituant un portefeuille de 31 entreprises diversifiées, tant par leurs tailles, leurs secteurs géographiques ou leurs secteurs d'activités, et générant des retombées économiques tangibles dans les territoires.

Allier proximité et expertise pour révéler le potentiel des entreprises

Avec sept bureaux régionaux, Arkéa Capital entretient une relation de proximité avec les entrepreneurs et les écosystèmes locaux. Cet ancrage territorial lui permet d'identifier les entreprises les plus prometteuses et de les aider à structurer et accélérer leur développement.

Forte d'une équipe solide et expérimentée composée de 25 professionnels de l'investissement, Arkéa Capital se distingue par sa sélectivité, privilégiant des entreprises porteuses de croissance et

d'innovation dans les territoires. En s'engageant aux côtés des dirigeants, Arkea Capital joue un rôle actif dans le financement et l'accompagnement des PME et ETI françaises, contribuant activement à la création d'emplois et à la vitalité économique des territoires.

Plan "Faire 2030"

Le lancement d'Arkéa Capital 3 s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan stratégique « Faire 2030 » du Crédit Mutuel Arkéa, qui place le capital-investissement parmi ses leviers de développement majeurs. En donnant accès à son expertise de gestion institutionnelle à une clientèle patrimoniale, Arkéa Capital s'inscrit dans l'ambition du Groupe d'élargir son modèle d'affaires et de renforcer son engagement en faveur du financement des entreprises sur le long terme. Cette initiative reflète également la volonté du Crédit Mutuel Arkéa de contribuer activement au développement économique des territoires en mobilisant de nouveaux investisseurs.

« Avec Arkéa Capital 3, nous réaffirmons notre engagement à accompagner les entrepreneurs à des étapes clés du développement de leur entreprise, tout en contribuant à la dynamique économique des territoires. En ouvrant ce fonds à une clientèle patrimoniale, nous élargissons l'accès au capital investissement à de nouveaux investisseurs, afin de mobiliser encore plus de ressources au service des entreprises et de leur croissance. Cette évolution illustre notre volonté de soutenir des entreprises créatrices de valeur et d'emplois, en misant sur des modèles économiques solides et en renforçant notre impact sur le développement des territoires. »

- Isabelle Combarel, Présidente du Directoire d'Arkéa Capital -

A propos d'Arkéa Capital

Arkéa Capital est un acteur majeur et historique du capital-investissement en France.

Depuis plus de 40 ans, Arkéa Capital soutient les visions audacieuses des entrepreneurs et dirigeants à chaque étape de la vie de leur entreprise. Composée d'une équipe de 60 professionnels expérimentés, Arkéa Capital bénéficie d'un ancrage territorial fort et d'une proximité avec les dirigeants, à travers ses 7 bureaux situés à Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon. Avec plus d'un 1,3 milliard d'euros sous gestion, Arkéa Capital soutient la croissance, sur le long terme, d'une centaine d'entreprises, startups, PME et ETI, dans de multiples secteurs d'activités.

Arkéa Capital est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée au capital-investissement.

Plus d'informations : www.arkea-capital.com

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com

Avertissement. Ceci est une communication publicitaire. Ce fonds est réservé aux investisseurs avertis, au sens de l'article 423-49 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Veuillez-vous référer au document d'informations du FIA et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que son argent reste bloqué pendant la durée de vie des Fonds. Tout investissement dans ces Fonds comporte des risques qu'un investisseur potentiel doit prendre en considération avant de souscrire. Les risques sont décrits dans la rubrique « profil de risque » des documents réglementaires.